

\*\*\*\*\*

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2021**

Le conseil municipal d'AHUN s'est réuni le 10 décembre 2021 à la Mairie d'AHUN en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry COTICHE Maire, selon convocation du 3 décembre 2021.

**ETAIENT PRESENTS** : M COTICHE, M DESLOGES, M FOIRET, Mme DEMAY, Mme DUBOUIS, Mme FAURE, M BOUDEAU, M CHAUSSECOURTE.

**ETAIENT EXCUSES** : M CHERRORET pouvoir à Mme DUBOUIS  
M DENIAU pouvoir à M. DESLOGES  
Mme ENGUEHARD pouvoir à Mme DEMAY  
M CHARLES  
M PACAUD  
Mme LAURENT

**ETAIT ABSENTE** : Mme MAZIERE.

➤ Madame DEMAY Corinne est élue secrétaire de séance.

☞ **Il est précisé que Mme MAZIERE était absente au dernier conseil et non présente comme indiqué dans le compte rendu.**

**Le compte-rendu de la dernière séance du 8 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.**

M le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour une demande de subvention DETR voirie 2022.

☞ **Vote tous pour**

**DEMANDE DE SUBVENTION DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT**

Suite à la consultation et à la réception des devis, M le Maire explique qu'il faut modifier le plan de financement prévu par délibération 2021-37 du 1<sup>er</sup> Juillet 2021.

Le montant du projet est de 71 733,00 € HT.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- Agence de l'eau 50 %	35 866,50 €
- Conseil Départemental 25 %	17 933,25 €
- Autofinancement	17 933,25 €

M le Maire précise que la société retenue est la société LARBRE et qu'au terme du diagnostic, la commune aura les plans numérisés du réseau mis à jour.

☞ **Vote tous pour.**

**DEMANDE DE SUBVENTION DECAPARK ET RAMPE**

Après étude du projet par les commissions travaux et finances, il est proposé au conseil municipal de valider l'implantation d'un Décapark et d'une rampe de skate dans l'ancien camping. L'objectif est de proposer aux habitants, enfants et associations sportives un lieu convivial pour la pratique de sport en extérieur.

Le montant du projet est de 80 977,78 € HT.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- DETR 40 %	32 391,11 €
- Agence des sports 20 %	16 195,56 €
- Conseil Départemental	5 000,00 €
- Autofinancement	27 391,11 €

☞ **Tous pour**

Une étude plus globale de création d'un complexe sportif va être réalisée courant 2022.

## **DEMANDE DE SUBVENTION REMPLACEMENT CHAUDIERES – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il faut modifier le plan de financement prévu par délibération 2021-40 du 1<sup>er</sup> Juillet 2021, car il est nécessaire de globaliser les deux opérations (chaudières école et ESAT).

Le montant du projet est de 46 930,45 € HT.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- DETR 21 800,85 €
- DSIL 15 743,50 €
- Autofinancement 9 386,10 €

☞ **Tous pour**

## **DETR VOIRIE 2022**

Le Maire rappelle au conseil municipal les travaux de reprofilage pour l'année 2022 à savoir les tronçons de Trident, Les Pradeaux, Les Gauilles - Pierrefitte, Le Cloud - Champeaubert.

Les travaux sont estimés à 80 062,89 € TTC soit 66 719,08 € HT.

La demande de subvention a été déposée avec le plan de financement suivant :

- Montant des travaux HT : 66 719,08 €
- DETR 40 % 26 687,63 €
  - Autofinancement 40 031,45 €

Deux entreprises ont été contactées COLAS et EUROVIA. L'entreprise EUROVIA est retenue pour un montant de 66 719,08 € HT soit 80 062,90 € TTC.

☞ **Tous pour**

## **TARIF DROITS DE PLACE ET PART FIXE ASSAINISSEMENT**

Droit de place

Monsieur le Maire propose aux conseillers de revoir le tarif des droits de place du marché.

Actuellement le tarif est de 0,15 € le mètre linéaire avec un minimum de perception de 0,80 € et 2,00 le branchement électrique.

Il est proposé de porter à 0,30 € le mètre linéaire avec un minimum de perception de 1,50 € et 2,00 € de branchement électrique à compter du 1er Janvier 2022.

☞ **Tous pour**

Il est aussi décidé de proposer la facture annuelle, trimestrielle ou semestrielle aux exposants.

Part fixe assainissement

Monsieur le Maire propose aux conseillers de réévaluer la redevance d'assainissement pour 2022.

Afin d'assurer l'équilibre du budget assainissement, il convient de porter le tarif de cette redevance à 1,20 € par mètre cube d'eau au lieu de 2 € avec une part fixe annuelle de 80 €.

☞ **Tous pour**

La création de la part fixe entraîne une diminution du prix du m<sup>3</sup> traité, ce qui permet de garder un coût stable pour 100m<sup>3</sup> consommés.

## **AMENDES DE POLICE**

Monsieur DESLOGES présente aux conseillers le devis établi par Signature d'un montant de 3 309,43 € HT pour des panneaux de signalisation.

Sur ce montant, une subvention de 51,05 % soit 1 690,00 € sera versée à la Commune.

Cette subvention provient de la répartition et utilisation des recettes supplémentaires procurées en 2020 par le prélèvement des amendes de police.

☞ **Tous pour**



### **DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT**

Monsieur le Maire expose que le bureau de l'association foncière de remembrement d'AHUN a, dans sa délibération du 24 Novembre 2021, demandé sa dissolution et proposé l'incorporation dans le domaine privé de la commune des biens immobiliers de l'association foncière. Cette cession est gratuite.

☞ **Tous pour**

### **CREATION DE POSTE AGENT DE MAITRISE**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un agent communal peut bénéficier d'avancement de grade en 2022. L'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe peut être promu au grade d'agent de maîtrise par ancienneté.

Cet agent est inscrit sur la liste d'aptitude.

☞ **Tous pour**

### **RAPPORT 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose dans son article L 2224.5 la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC). Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

☞ **Les conseillers n'ont aucune observation à formuler sur ces rapports.**

### **RAPPORT 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose dans son article L 2224.5 la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

☞ **Les conseillers n'ont aucune observation à formuler sur ces rapports.**

### **RAPPORT 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose dans son article L 2224.5 la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

☞ **Les conseillers n'ont aucune observation à formuler sur ces rapports.**

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Maison France Service : les devis sont en cours de réalisation pour l'aménagement de l'ancienne trésorerie, l'ouverture devrait être effective courant 2022.
- Points sur les travaux 2020-2021 (tableau en annexe)
- Concours décorations de Noël : un concours de décorations de Noël est mis en place afin de récompenser les particuliers et professionnels pour leur créativité, les inscriptions sont à déposer au secrétariat de mairie avant le 10 décembre.
- La municipalité remercie les bénévoles pour la confection des décorations de Noël, les agents techniques pour l'installation et le Lycée agricole pour le don des sapins.

☞ **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30**

BILAN TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX 2020-2021

Travaux réalisés en 2020

BATIMENTS	TRAVAUX	COUT	SUBVENTION
MAIRIE	PLANCHER ARCHIVES		
ECOLE ELEMENTAIRE	ISOLATION	5 412,00	3 862,80
	LOCAL TECHNIQUE	1 719,80	
	SANITAIRES	1 252,00	
ECOLE MATERNELLE	ISOLATION	2 004,00	1 416,56
SALLE DES FETES	ISOLATION COMBLES	7 722,00	4 571,00
	MISE AUX NORMES ELECTRIQUE	1390,00	
ESAT	REPRISE TOITURE	5982,00	
	FENETRES	3 310,00	
LOGEMENT ROUTE DU MOUTIER	FENETRES	13 744,09	

Travaux réalisés en 2021

BATIMENTS	TRAVAUX	COUT	SUBVENTION
CIMETIERE	ACHAT CASES COLOMBARIUM	8 943 ,22	
MAIRIE	FENETRES	5 594,40	4 835
ECOLE ELEMENTAIRE	PORTE COUPE FEU ET REFECTION ENTREE	4 233,00	
	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE ET INSTALLATION ELECTRIQUE	17 178,18  +4252	10 025
	PREAU	7 301 ,76	
ESAT	REPRISE TOITURE	5 982,00	
	FENETRES	3 310,00	
LOGEMENT ROUTE DU MOUTIER	FACADE	11 187,00	
VERSO	REFECTION	432,00	

Travaux en prévision pour 2022

BATIMENTS	TRAVAUX	COUT ESTIMATIF	SUBVENTION
SALLE DES FETES	CUISINE		
MAM	PARKING	2820	
OFFICE DE TOURISME	TOITURE VENELLE	9 285,30	
	FENETRES	1 580,40	
	BUREAU DE LA DIRECTRICE	355,80	
ECOLE MATERNELLE	CHAUDIERE		
	SOL ESPACE DE JEU		
ECOLE ELEMENTAIRE	CHAUDIERE	12 174,72	DEMANDE
	ESCALIER		
ANCIENNE TRESORERIE	TRAVAUX DE REFECTION POUR OUVERTURE MAISON FRANCE SERVICES		
ESAT	CHAUDIERE	44 201,82	DEMANDE
LOGEMENT ROUTE DU MOUTIER	ELECTRICITE ET PEINTURE	12 536	
GENDARMERIE	PEINTURE BARDAGE	16 524,00	